

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2020

## Compte-rendu sommaire.

Affiché en exécution de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Monsieur Didier LINDRON, Maire, proclame l'installation de Madame Laëtitia SOUILLAT dans ses fonctions de conseillère municipale**

## DÉLIBÉRATIONS :

### Commissions

Suite à la démission de Madame Martine JOBERT MICHARD, le Conseil Municipal décide la nomination de Laëtitia SOUILLAT en lieu et place de Martine JOBERT MICHARD au sein des commissions municipales et des organismes extérieurs.

### Commission Communale des Impôts Directs

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué, composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques dans un délai de deux mois, à compter de l'installation de l'organe délibérant de la commune, à partir d'une liste de 24 noms dressée par le conseil municipal.

Le conseil municipal valide la liste proposée.

### Recensement de la population 2021

Le conseil nomme Madame Emmanuelle MOREAU, adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe coordinatrice communale de l'enquête de recensement pour l'année 2021.

### Renouvellement du contrat Manager de Ville

Le conseil autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat d'engagement du manager de ville pour mener à bien le projet valorisation du label « village étape » pour une durée d'un an, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2020.

## Dénomination de rue

La rue reliant la Rue du Commerce à la Rue Jean Jaurès est nommée Allée Jean Jaurès.

## Convention de mise à disposition de la parcelle AD91

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble des dispositions du projet de convention de gardiennage à intervenir avec l'EPF-SMAF AUVERGNE pour permettre à la commune de prendre possession de l'ensemble immobilier cadastré AD91 et AD92, situé Rue du cimetière, dans le cadre du projet d'aménagement des abords du cimetière

## DIVERS :

- Monsieur le Maire présente le projet d'un boulodrome semi-ouvert sur le terrain stabilisé du stade.
- Afin de développer la bibliothèque municipale, il convient de réfléchir à une réorganisation et à l'informatisation du site, notamment en matière d'ouverture au public.
- Mme Mercier fait un compte rendu sur la situation financière de la commune.
- Mme Saint-Julien retrace la réunion de l'installation du comité syndical du SRPIC.
- Monsieur le Maire informe les conseillers que le conseil municipal se réunira vendredi 10 juillet afin de désigner les délégués en vue de l'élection des sénateurs.
- Jean Pierre Nicolas souhaite que les titulaires informent leurs suppléants quand ceux-ci ne peuvent assister à des réunions.
- Didier Lindron informe les conseillers qu'il a adressé un courrier au ministre de l'intérieur suite à l'annonce de la fermeture de la base du Dragon 63 pendant la période estivale.

Le Maire

Didier LINDRON



**Pour plus d'informations, le procès-verbal de la séance est disponible  
au secrétariat de la mairie**